

Analyse scientifique de l'option fédéraliste des socialistes wallons

par Jean LECLERCQ.

L'histoire est la continuation de l'histoire
naturelle.

Joseph NEEDHAM.

MIL NEUF CENT DOUZE. Jules Destrée publie sa fameuse « Lettre au Roi » dans laquelle il ose affirmer : « Il n'y a pas de Belges. J'entends par là que la Belgique est un Etat politique assez artificiellement composé, mais qu'elle n'est pas une nationalité... ».

Mil neuf cent soixante et un. Les mandataires socialistes wallons réunis à Saint-Servais adressent une nouvelle lettre au Roi des Belges. Quelques semaines plus tard, le *Mouvement Populaire Wallon* se constitue en vue d'agir comme groupe de pression pour assurer la réalisation du Fédéralisme et des réformes de structure qui doivent donner à la Belgique un nouveau visage politique et économique.

De 1912 à 1961, l'adhésion à la thèse fédéraliste progresse dans les milieux socialistes wallons, d'abord très lentement et surtout chez les intellectuels socialistes, puis se généralise assez brusquement dans le monde syndical. En 1961, comme en 1912, comme au lendemain du *Congrès des Socialistes Wallons* réuni à Namur en 1959, les socialistes flamands et les socialistes bruxellois se trouvent désorientés : opposition des uns, sentiments mélangés des autres. On refuse d'en parler ou on cherche autre chose, on est surtout inquiet parce qu'on comprend mal et qu'on craint de voir se développer une hérésie socialiste teintée de particularisme voire de racisme, contraire aux idées classiques et aux traditions du socialisme international.

Il ne m'appartient pas d'exposer ici les griefs d'ordre économique accumulés par l'ensemble des régions wallonnes et les soucis d'ordre culturel de ceux qui veulent que nos villes soient des foyers d'intense activité intellectuelle. Je n'entends pas non plus démontrer que l'option fédéraliste des socialistes wallons procède d'une conception élevée de la démocratie et du droit international. Mon propos est d'examiner les données de la biologie

humaine qui doivent nécessairement être prises en considération quand on se pose des questions comme celles-ci :

Peut-on objectivement répartir les Belges en Wallons et en Flamands et conférer une importance motivante à la distinction ainsi établie ?

Doit-on accepter littéralement le postulat de Jules Destrée : « Il n'y a pas de Belges... » ?

Quelle est la signification des Belges qui pensent n'être ni Wallons ni Flamands ? Le fils d'un Wallon et d'une Flamande est-il Wallon, un Wallon comme les autres ? En fin de compte, quelle est la part d'une forme ou l'autre de racisme dans les prémices de l'option fédéraliste ?

Pour répondre à de telles questions, beaucoup semblent se contenter d'accepter que l'ethnie wallonne et l'ethnie flamande sont deux réalités douées de continuité historique. Leurs ressortissants se comportent encore aujourd'hui d'une façon statistiquement différente dans toute une série de circonstances-tests. On en déduit ainsi que les Wallons et les Flamands sont fondamentalement différents parce que la majorité des premiers sont « à gauche » tandis que la majorité des seconds sont « à droite ». Il y a certes des exceptions mais elles sont évidemment privées de signification conséquente par le jeu même des règles démocratiques. Pour peu que les intérêts économiques ou autres de la majorité des Flamands diffèrent de ceux de la majorité des Wallons, on en conclut que les deux communautés ont parfaitement le droit de se séparer. Il faut reconnaître que cette façon d'envisager le problème reste fort sommaire.

Ce n'est point en faisant l'exégèse de Marx ou en citant Destrée qu'on peut voir clair dans ces questions car rien n'est plus nuisible en politique que l'attitude admissible en religion, qui consiste à tenir un document pour le détenteur de toute la vérité. Les classiques du socialisme international ou régional ne pouvaient savoir ce que le progrès des connaissances et des idées apporterait après eux. Tant mieux si nous vérifions aujourd'hui qu'ils avaient bien observé et deviné, mais nous devons vérifier en acceptant que nos thèses se fonderont sur l'acquis de notre époque et pas seulement sur celui de la leur.

Or, au cours de ces dernières décades, la section de la biologie qui a pour objet la *systématique des populations* a fait des progrès considérables. Elle est parvenue à définir rigoureusement ses méthodes et à préciser son vocabulaire. Elle peut désormais éclairer des problèmes humains de caractère politique comme celui qui nous préoccupe. Je vais donc, sans a priori, tenter de repenser les prémices du problème des Wallons et des Flamands en me plaçant au point de vue du biologiste classificateur, convaincu de la légitimité de l'entreprise mais obligé aussi d'insister sur le fait que ce point de vue ne peut pas imposer seul une option politique plutôt qu'une autre. Il s'agit donc de savoir quelles sont les circonstances biologiques de l'option fédéraliste des milieux wallons dans lesquels je suis moi-même engagé, il s'agit de situer ce mouvement d'idées par rapport aux faits et par rapport à d'autres alternatives. Les informations ici apportées, les méthodes utilisées ici pour définir et analyser devraient, si je fais bien mon métier, se révéler acceptables pour n'importe qui. Par contre, le choix final effectué par vous ou par moi relèvera du système de valeurs que nous avons adopté personnellement et qui oriente de façon caractérisée nos engagements et nos opinions.

*
**

Très regrettablement, le vocabulaire dont se servent les systématiciens spécialistes des études de population comporte une foule de mots qui ont un sens fort différent dans le langage courant et dans celui des philosophes, des moralistes, et plus regrettablement encore des sociologues. Ainsi, le mot *classe* désigne deux choses très différentes suivant qu'il est employé par un systématicien qui parle de *classes zoologiques*, par un pédagogue qui parle de *classes dans une école*, et par un sociologue ou un homme politique qui parle de *classes sociales*. Le mot *socialisme* lui-même signifie des choses très différentes et on sait à quelles ambiguïtés cela peut conduire. Il est aussi devenu dangereux de se servir de mots courants comme *race*, *type*, *évolué*, *progrès*, *supérieur*, *idéal*, *normal*, etc..., si on n'en précise pas d'abord le sens, cela notamment parce que les disciplines scientifiques qui usent de ces mots les appliquent à des notions qui ont changé avec les connaissances.

D'autre part, la façon avec laquelle les biologistes conçoivent l'espèce humaine et la situent dans la nature a changé au cours du temps, surtout depuis Darwin (1859).

Devant tant de risques d'être mal compris, je me trouve forcé d'entrer dans le sujet en présentant des préambules à première vue hors sujet, qui résument quelques notions biologiques banales.

DE L'ESPECE HUMAINE : PREAMBULE INATTENDU MAIS NECESSAIRE

Pour identifier des catégories objectives parmi les êtres vivants qu'il a mission de répartir dans une classification naturelle, le systématicien se livre à toute une série d'opérations comportant la détection des caractères constants, la mise en évidence des ressemblances et des différences, l'évaluation des affinités, l'établissement d'une diagnose préliminaire (généralement fondée exclusivement sur les meilleurs caractères morphologiques et anatomiques), le contrôle et l'amélioration de cette diagnose par l'examen de nouveaux représentants. Il arrive ainsi à établir qu'une collection donnée d'individus appartient à une ou à plusieurs espèces, auxquelles il donne un nom latin, que ces espèces appartiennent à tel genre (qui porte aussi un nom latin), que tels genres forment une famille, tel groupe de familles forment un ordre, etc. Au sein des espèces, il reconnaît des sous-espèces, des races, des populations, etc. On sait maintenant que toutes ces opérations sont méthodologiquement légitimes et livrent des classifications par affinités qui sont objectives et non pas arbitraires, cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que ces classifications se vérifient et s'améliorent sans cesse à mesure que l'on dispose de critères nouveaux, de plus en plus variés. C'est ainsi que les arrangements systématiques fondés autrefois sur la considération des seuls caractères anatomiques et morphologiques ont été trouvés valables et seulement rectifiés dans le détail quand on a, plus récemment, pu les revoir à la lumière d'informations apportées par l'étude de caractères cytologiques, physiologiques, éthologiques, biochimiques, etc. Ensuite parce que ces classifications se sont avérées en harmonie avec ce qu'on a trouvé et expliqué en considérant les êtres vivants en fonction du temps, c'est-à-dire en fonction des données de la paléontologie et de la théorie de l'évolution.

C'est ainsi que la notion d'espèce humaine, *Homo sapiens*, correspond à une catégorie scientifique objective d'autant mieux caractérisée qu'il semble bien que — toute considération philosophique mise à part — tous les hommes de la nature actuelle appartiennent à une seule espèce monophylétique.

Tirons de la diagnose de l'espèce humaine, telle qu'on peut la formuler maintenant, les caractères les plus distinctifs susceptibles d'éclairer le présent exposé. Nous laisserons de côté une foule de caractères morphologiques, anatomiques, physiologiques, biochimiques, très importants mais qui n'ont aucune utilité pour notre objet.

L'Homme est un Primate qui a évolué en adoptant un mode de locomotion érigée grâce à quoi il a pu libérer ses membres antérieurs de leur fonction locomotrice et tirer parti de ceux-ci pour manipuler et transporter des objets. Ayant aussi développé son cerveau, il a pu inventer des outils qui sont primitivement des prolongements détachables de ses membres, il a pu enrichir son langage jusqu'à en faire un instrument pour exprimer des idées abstraites et des connaissances systématiques.

Profitant de la dépendance exceptionnellement longue de ses petits vis-à-vis de leurs parents, il a pu transmettre de génération en génération des recettes, des découvertes, des inventions et tout le bagage de l'éducation et de l'enseignement. Ayant découvert le feu, l'art de se vêtir, la possibilité de mieux faire en additionnant des efforts individuels, il a développé des sociétés au sein desquelles des groupes se sont spécialisés dans des fonctions complémentaires. Il a donc édifié des civilisations. Ainsi libéré des servitudes écologiques primitives, il a installé ses populations dans les territoires les plus variés de sa planète, exploitant avec une efficacité extraordinaire les ressources de la nature dont il est lui-même un produit. De plus en plus maître des éléments, il est même devenu en grande partie maître de la destinée de son espèce, capable de soustraire celle-ci aux simples jeux de la sélection naturelle des plus faibles, et à même de se supprimer en désintégrant sa planète.

Quand il décrit l'*Homo sapiens* de cette manière, le biologiste ne pense pas qu'il présente toute la vérité sur l'homme mais il a l'impression que sa diagnose montre correctement comment dans cette espèce comme dans les autres, le tout est fonction des parties et de leur histoire la plus lointaine, combien l'harmonie du tout procède de l'intégration d'organes et de fonctions parmi lesquelles il est subjectif de distinguer des choses nobles et des choses inférieures. Et notamment, ce qui dans l'homme est Mammifère, Primate, Bimane, social, individuel, métier, sont également indispensables et la réussite finale n'empêche point que l'espèce reste soumise aux lois de sa nature, non seulement pour ce qui concerne la nutrition, la respiration et la santé mais tout autant pour ce qui concerne le comportement fondamental et l'hérédité.

Le comportement des hommes a une composante animale inéluctable dans laquelle on reconnaît entre autres l'importance du jeu social primitif des individus et des groupes « dominants et dominés ». Lorsque deux individus sont mis en présence, il s'établit rapidement une hiérarchie impliquant un fort et un faible. Lorsque deux communautés sont mises en présence, il en va de même tôt ou tard, l'une tend à dominer l'autre et cela ne peut être évité que si les deux communautés se mélangent intimement pour produire une seule communauté hybride. C'est une loi biologique d'application générale. L'un de ses effets dans la nature est qu'on ne rencontre jamais deux espèces-sœurs ou deux races installées définitivement dans le même biotope et s'y livrant en même temps aux mêmes activités. Pour que deux entités systématiques voisines cohabitent dans le même milieu, il est nécessaire qu'elles s'isolent d'une certaine façon (isolement saisonnier ou à l'échelle du microclimat, adaptation à l'exploitation de parties différentes du même milieu, etc.).

Chez les hommes, la compétition entre les populations et entre les individus est fondamentalement la même mais elle prend des formes plus complexes, plus subtiles, et elle s'exerce en admettant certaines contraintes morales ou conventionnelles. Un des procédés auxquels les hommes ont souvent eu recours pour éviter les compétitions des populations ou du moins les rendre moins totales, consiste à établir des frontières. La notion de frontière est le prolongement humain de la notion écologique de « barrières entre les populations » c'est donc une notion objective et naturelle, exprimant un besoin en rapport avec les phénomènes biologiques authentiques que sont le territoire, le sens de la communauté, le jeu social « dominants-dominés ». Quand on présente aujourd'hui des frontières comme artificielles ou dépassées, on ne met pas en cause la signification permanente de la notion, mais bien le caractère contingent de son application dans certains cas. Chacun sait qu'il y a des frontières politiques de toutes sortes : il n'y a pas le même type de frontières entre les Etats américains qu'entre les Etats européens, entre les pays de l'Europe des Six qu'entre ceux-ci et les autres pays d'Europe, entre la France et l'Angleterre qu'entre l'Europe occidentale et les pays communistes, etc. On remarque d'ailleurs que ceux qui demandent la suppression des frontières parlent en réalité de leur atténuation adaptative. Les idéalistes qui imaginent un monde sans frontières du tout auraient bien de la peine à nous expliquer comment ils contrôlèrent les forces biologiques primitives libérées à leur insu.

Les hommes étant ce qu'ils sont, ou bien il n'y a que des Belges, et pas de Wallons ni de Flamands, et alors la structure politique interne de la Belgique est peut-être judicieuse, ou bien il y a deux communautés distinctes, et alors il faut une sorte de frontière entre les deux. De quelle sorte ? Limitant quoi ? Il ne m'appartient pas d'en discuter déjà.

RACES, GENOTYPE ET PHENOTYPE : SECOND PREAMBULE

Il y a plusieurs races humaines bien caractérisées par la pigmentation de la peau, des yeux et des cheveux, par la forme du squelette et divers autres traits plus difficiles à mesurer. Certaines races sont relativement pures, c'est-à-dire génétiquement homogènes. D'autres sont d'une hétérogénéité très grande, c'est ainsi que la Race Blanche s'est diversifiée autrefois en un nombre considérable de peuples (groupes ethniques, sous-races...) qui dès la préhistoire se sont remélangés plus ou moins intimement notamment pour constituer la plupart des peuples européens dont aucun n'est génétiquement pur, et plus récemment dans l'histoire, pour constituer la population des Etats-Unis qui dépasse probablement toutes les autres sous le rapport de l'hétérogénéité.

Parmi les valeurs morales de la civilisation qui réussit le mieux à s'imposer (celle des Blancs) figure en bonne place celle que les individus doivent être traités sur un pied d'égalité, quelle que soit leur race, leur origine. Biologiquement on pourrait concevoir une humanité dans laquelle cette valeur serait représentée par une de ses contraires. On peut observer que les hommes blancs les plus chrétiens et les plus socialistes n'ont pas adopté cet impératif moral sans nuances ni exceptions. Mais le plus important, c'est que cette valeur s'est imposée et universalisée en accompagnant les succès du groupe qui l'avait vulgarisée. S'y opposer, c'est rompre le contrat qui lie les hommes civilisés.

Il va de soi que ce principe ne conduit pas à ignorer l'existence des races, des sous-races, des ethnies, etc., ni à souhaiter leur fusion, mais tout simplement à tolérer chacune et à rechercher les conditions de leur coexistence

pacifique à la satisfaction de tous les intéressés. Pour y arriver, il est naturellement essentiel de mettre deux facteurs en jeu : l'éducation morale des hommes de toutes sortes et la *protection des peuples* et des communautés qui veulent maintenir leur personnalité.

L'existence de communautés génétiquement très hétérogènes montre déjà que l'aspect purement génétique n'a plus l'importance discriminante qu'il pouvait avoir autrefois et conserve encore chez quelques peuples à la recherche d'un équilibre.

La biologie humaine nous apprend mieux encore que l'aspect génétique pur est singulièrement secondaire et cela d'autant plus que les peuples et les communautés sont plus civilisés.

La génétique et l'étude des populations nous ont conduit à établir une différence entre le *génotype* et le *phénotype* des individus ou des communautés d'individus. Le *génotype* est l'ensemble des caractères héréditaires et héréditaires fixés dans le patrimoine germinal qui passe de génération en génération ; pour le modifier définitivement (par exemple pour changer une race), il faut mettre en jeu des facteurs aussi radicaux que l'influence des radiations sur les gènes des cellules reproductrices ou que l'introduction de gènes étrangers par croisements, ou bien attendre les hasards des mutations. Pour fixer les idées, disons qu'un Baluba est génotypiquement à peau noire, qu'un Sicilien est habituellement à peau génotypiquement basanée, tandis qu'un Norvégien a génotypiquement la peau blanche et non basanée. Le *phénotype* c'est l'ensemble des caractères tels qu'on les voit, c'est-à-dire les caractères déterminés par l'hérédité et fidèles à celle-ci, plus les caractères déterminés ou modifiés par les hasards du développement et par les facteurs du milieu. Pour fixer les idées, choisissons un exemple fort simple qui n'est pas tout à fait rigoureusement valable et disons qu'un Norvégien élevé au Congo serait phénotypiquement basané (bien que génotypiquement blanc pâle).

Des facteurs héréditaires entrent incontestablement en jeu pour déterminer les génies humains et il y a peut-être une part de génotypique dans ce qu'on appelle le génie français et le génie allemand. Néanmoins, il est bien plus certain que les civilisations, les cultures, le génie national sont largement phénotypiques. Rien ne prouve qu'au XVIII^e siècle il naquit moins de génies (génotypiques) au Congo qu'en France et rien ne prouve que pour devenir un grand homme du XVIII^e siècle français, il fallait être génotypiquement un Français de souche. Pour édifier une grande culture il faut des génies mais ils peuvent être quelconques génotypiquement, c'est phénotypiquement qu'ils réussissent. Ainsi, ce n'est ni la naissance, ni le milieu qui déterminent le chef-d'œuvre, mais c'est l'imprévisible hasard des naissances qui fournit ceux qui profiteront du milieu pour innover et d'ailleurs modifier le milieu, et faire progresser celui-ci.

L'espèce humaine et ses populations se distinguent précisément des autres parce qu'elles évoluent par transformations culturelles, c'est-à-dire en assurant la persistance et l'amélioration d'un bagage phénotypique pour lequel la sélection naturelle des idées et des inventions a plus d'importance que la sélection naturelle des individus. Cette dernière s'effectue même à rebours puisque les valeurs morales et les progrès de la médecine s'opposent efficacement à l'élimination des faibles et des inaptes.

Revenant à notre petit problème national, il est bien évident qu'on est wallon ou flamand phénotypiquement et qu'il est tout à fait secondaire qu'on le soit de souche. C'est pourquoi il serait biologiquement stupide d'introduire

des considérations racistes dans le débat. Il n'est pas du tout biologiquement anormal que des Flamands se fassent les avocats de la cause flamande alors qu'ils s'appellent Fayat, Bertrand ou Lefèvre et que des Wallons se déclarent fédéralistes alors qu'ils s'appellent Van Belle, Schuegens ou Schreurs. Il serait vraiment ridicule que les uns et les autres envisagent des mesures pour protéger leur communauté de l'introduction de sang, ou plus exactement de gènes étrangers. Je me flattais déjà d'être « un militant wallon » lorsque j'ai épousé une Anglaise qui véhicule sûrement des gènes irlandais, anglais, polonais, etc. ; nos enfants sont des wallons comme les autres — phénotypiquement.

L'ERREUR DES TYPOLOGISTES : MISE AU POINT ENCORE PLUS NECESSAIRE

Une certaine forme d'idéalisme a introduit dans la pensée européenne un vice de raisonnement d'autant plus grave qu'il a affligé jusqu'aux recherches scientifiques et a engendré des mouvements aussi dangereux que l'idéologie national-socialiste. Ce vice de raisonnement a profondément marqué la *Naturphilosophie* des savants allemands du XIX^e siècle dont les séquelles sont encore évidentes dans beaucoup d'enseignements et d'attitudes contemporaines. Il s'accorde bien avec les tendances normativistes de beaucoup d'hommes. Un des grands mérites de la biologie des populations est d'en avoir expurgé la systématique évolutive. Le professeur Ernst Mayr, titulaire de la chaire Agassiz à l'université de Harvard s'est beaucoup dépensé pour clarifier le problème (1), je vais lui emprunter de quoi le résumer.

Il y a deux façons opposées de considérer la nature :

Pour le *typologiste*, les êtres organisés sont construits en fonction d'une idée, laquelle est la réalité transcendante, et tout ce qui est construit sur le même plan, suivant les mêmes principes, est fondamentalement le même ; les individus sont en quelque sorte équivalents et interchangeable, la variabilité exhibée par chacun d'entre eux est secondaire, elle n'a pas plus de réalité ni de signification que l'ombre des objets évoqués dans l'allégorie célèbre de Platon.

Pour le *naturaliste* « *populationniste* » qui a compris le mode de penser de Darwin, chaque organisme est unique, chaque individu est une nouveauté ; le type est une abstraction et le plus souvent une moyenne statistique tandis que la variation particulière à chaque individu est une réalité objective.

Abstenons-nous ici de tirer des déductions philosophiques de la distinction théorique qui vient d'être faite, voyons plutôt avec Mayr, ce que cela signifie quand on repense la notion de race.

Le typologiste soulignera que chaque représentant d'une race a les caractères typiques de cette race et est différent de tous les représentants de toutes les autres races par les caractères propres à sa race. Une race est donc conforme à un type donné et séparée des autres races par une lacune nette.

Pour le « *populationniste* », la race est simplement le résultat de ce que pas deux individus ne sont les mêmes et que par conséquent deux communautés d'individus n'ont aucune chance d'être les mêmes. Si la différence moyenne entre deux groupes d'individus est suffisamment marquée pour qu'on puisse habituellement distinguer nettement les deux groupes, on dira qu'il

(1) Voir notamment : **Darwin and the evolutionary theory in Biology.** (Evolution and Anthropology: a centennial appraisal. The Anthropological Society of Washington, 1959).

s'agit de deux races. L'existence de telles races, maintenues distinctes par manque de croisements fréquents, est un phénomène universel chez les êtres vivants. Quand on étudie la variabilité, souvent mesurable, des individus de deux races, on découvre qu'en fait chaque caractère varie plus ou moins et plus ou moins indépendamment des autres caractères au sein de chaque race, si bien qu'on trouve des deux côtés des individus à peu près identiques qui seraient aussi bien classés dans l'autre race que dans la leur. Le type idéal d'une race n'existe donc pas comme individu parfaitement « typique », ou il correspond à un rare hasard statistique.

Pour le typologiste, qui, rappelons-le, est un idéaliste, toute chose dans la nature est bonne ou mauvaise, utile ou nuisible, supérieure (parce que plus près du type à réaliser) ou inférieure (parce que plus loin du type à réaliser). Pour lui, l'évolution consiste donc à tester des types nouveaux, rejetant les types inférieurs.

Pour le « populationniste », les jugements de bien et de mal, d'utile et de nuisible, de supérieur et d'inférieur, de primitif et d'évolué, n'ont de sens qu'en raison d'un critère préalablement choisi, lequel est toujours plus ou moins arbitraire et subjectif. Chaque individu possède des milliers de traits qui font de lui une mosaïque originale, a fortiori chaque catégorie définissable qui réunit une collection d'individus (espèce, race, communauté) est une mosaïque de mosaïques dans laquelle les caractères moyens ne sont pas nécessairement meilleurs que les caractères marginaux. Suivant les circonstances, une mosaïque de caractères se révélera mieux adaptée ou moins adaptée. L'évolution admettra rarement une règle de tout ou rien et c'est pour cela qu'elle n'aboutit pas à la perfection d'un type, mais bien à l'existence de types et de formes d'une extraordinaire diversité. Il en va de même dans les races humaines et dans leurs cultures qui sont aussi soumises à l'évolution par sélection naturelle. Dans ces conditions, c'est purement a posteriori ou après un choix de valeurs arbitraires qu'on peut porter des jugements sur des choses naturelles en évolution. Aucun argument ne peut donc être tiré de la biologie pour étayer une thèse quelconque en faveur de la supériorité d'une communauté d'hommes ou de la nécessité d'en faire apparaître une nouvelle.

Le point de vue des « populationnistes » l'emporte sur celui des typologistes parce que seul il permet de comprendre la diversité de la nature et les modalités observables de ses transformations. C'est une raison suffisante pour le chercheur. Mais celui-ci est aussi lui-même une mosaïque qui a simultanément des préoccupations scientifiques et des préoccupations morales. Or, du point de vue moral, le choix est également facile. Le mode de penser typologique justifie facilement l'absolutisme, l'intolérance, la persécution, tandis que le mode de penser contraire suggère la tolérance et toutes les nuances de la compréhension. Au surplus, les conceptions démocratiques les plus égalitaires se surpassent dans l'ordre moral des valeurs, quand elles recherchent l'égalité en dépit de la diversité au lieu de la confondre avec l'identité typologique (1).

(1) On remarquera que dans ce qui précède, le mot **typologie** a un sens très différent de celui qu'on lui attribue parfois en sociologie humaine. Henri JANNE écrit par exemple « **La sociologie moderne aborde les faits par une démarche typologique. Celle-ci correspond à la « systématique » en botanique...** » (**Socialisme et Sociologie**, dans *Socialisme*, n° 40, 1960, p. 415). Je ne vois pas pourquoi les sociologues ne se contentent pas des mots aussi clairs que **classification**, **taxonomie**, **systématique**, dont l'histoire naturelle a consacré l'usage international.

Revenons encore à notre petit problème national. Il n'y a pas de type flamand réel, ni de type wallon. Il serait stupide de vouloir améliorer un prétendu type ou l'autre en agissant délibérément sur l'évolution biologique des deux communautés. Il serait ridicule d'agir par la contrainte des lois pour augmenter ou diminuer les différences entre les deux. Il serait inadmissible qu'on essaie de développer un type belge idéal. Il est insensé de faire comme si le phénotype culturel wallon était supérieur au phénotype culturel flamand.

Du point de vue scientifique singulièrement en harmonie ici avec le point de vue moral de notre civilisation, les données du départ sont la Belgique, la Flandre et la Wallonie, telles qu'elles sont en réalité, avec leurs générations d'hommes et leurs attributs culturels. Il faut rejeter des images qui ne sont même pas poétiques comme « Wallons et Flamands ne sont que des prénoms, Belgique est leur nom de famille ». Ceux qui affirment qu'il n'y aurait pas de problème des structures internes de la Belgique si les Wallons avaient autant d'enfants que les Flamands, ou si tous les Flamands apprenaient le français, tous les Wallons apprenant le flamand, ceux qui assurent que la Belgique est un pays trop petit pour avoir autre chose qu'une structure unitaire, tous ceux-là commettent l'erreur des typologistes qui n'ont jamais rien compris à la nature et aux hommes, et n'ont même pas su respecter ce qu'ils voulaient promouvoir.

DIAGNOSES PRELIMINAIRES

Quels sont les caractères discriminants des Belges, c'est-à-dire les caractères communs aux Wallons et aux Flamands ? C'est bien difficile à préciser. Les caractères génotypiques éventuels seraient peu distinctifs et, rappelons-le, secondaires dans le cas d'une population européenne civilisée. Les caractères phénotypiques qui pourraient servir à établir une diagnose moyenne plus ou moins significative sont malaisément repérés et déterminés pour la très simple raison que la chose qui frappe le plus quand on observe des Belges, c'est qu'il y en a de deux ou trois sortes, qu'ils parlent deux langues fort différentes, qu'ils sont diversifiés en citadins, paysans, ouvriers, commerçants, etc., plus que porteurs de traits communs. On croirait facilement que les Belges n'ont en propre que le fait d'habiter normalement la Belgique.

Pourtant il y a des traits typiquement belges : *une certaine façon de placer l'accent tonique et de prononcer certaines syllabes ; certaines façons de construire les phrases et de préférer certains adverbes ; divers usages vestimentaires, culinaires, sociaux et éducatifs ; des attitudes particulières de ceux qui représentent l'autorité ; des réactions spécifiques devant l'autorité, la force, la misère, l'étranger ; des traditions religieuses et folkloriques ; des façons particulières d'être plus ou moins habile, plus ou moins avare, plus ou moins sérieux, plus ou moins indiscret, plus ou moins susceptible, plus ou moins casanier, etc...*

Pas très précise cette énumération ! Non et il serait imprudent que je tente de faire mieux. En effet, pour préciser ce qui est sous-entendu par chaque terme de l'énumération, il faudrait se livrer à une enquête appropriée consistant à réunir des données suffisantes d'observation, à les classer et à comparer les résultats de ceux d'enquêtes semblables effectuées chez les Hollandais, les Français, les Allemands, les Anglais, etc. Or ce genre d'enquêtes purement objectives est resté hors du cadre habituel des préoccupations des sociologues qui, et c'est curieux du point de vue biologique, s'intéressent

à ces analyses quand il s'agit de peuples exotiques plus ou moins sauvages et non quand ils font du travail sur place. Ils ont laissé aux écrivains et aux humoristes, le privilège d'étudier comparativement les peuples civilisés, en conséquence de quoi on est mieux renseigné, biologiquement, sur les différences entre les Tutsis et les Hutus, que sur les différences entre les Français et les Allemands. Peut-être est-il plus difficile de procéder à ces analyses quand il s'agit de peuples civilisés. Peut-être estime-t-on que les résultats éventuels sont suffisamment pressentis ou connus de tous ? Peut-être manque-t-il entre les sociologues et les biologistes qui font la systématique des populations, une classe intermédiaire de chercheurs qui étudieraient systématiquement les peuples avec les méthodes d'observation objective de l'histoire naturelle ?

De toutes façons, les Belges ont une foule de traits en commun, ils en ont même beaucoup dont ils ne sont que médiocrement fiers, y compris ceux dont les Wallons attribuent la paternité aux Flamands et vice versa. Cela est d'observation banale et le tout est amplement confirmé par ces observateurs impartiaux que sont les ressortissants des pays voisins qui connaissent bien la Belgique.

On se heurte aux mêmes difficultés, au même manque de données analytiques adéquatement recueillies quand on cherche à établir une diagnose distinctive des Wallons et une diagnose distinctive des Flamands. Néanmoins, on peut reprendre presque tous les termes de la diagnose générale des Belges et distinguer pour chacun un sous-caractère wallon et un sous-caractère flamand. Arguer de ce qu'il faut ignorer mentalement quelques milliers de cas intermédiaires ou exceptionnels et reconnaître une large variabilité, serait hors propos puisque nous nous refusons le droit de faire de la typologie raciste ou nationaliste. Biologiquement il y a population ou communauté si on peut en caractériser une, au moins par quelques moyennes statistiques applicables à une large majorité d'individus. Si nous admettons qu'il y a une population belge, nous devons admettre pour les mêmes raisons et en considérant les mêmes sortes de critères, qu'il y a dedans une population wallonne et une population flamande, ou si on veut vraiment se servir d'un vocabulaire taxonomique rigoureux, disons une sous-population wallonne et une sous-population flamande, ou encore en termes moins rébarbatifs, une communauté wallonne et une communauté flamande. Toutefois, comme il y a des intermédiaires (même numériquement peu abondants) et qu'il s'agit de critères essentiellement phénotypiques, nos communautés ne pourraient tirer argument de leurs différences pour justifier la nécessité « biologique » d'un isolement total. Elles pourraient évidemment décider de s'isoler pour des raisons arbitraires, d'ordre politique, moral, ou autre, mais si elles le faisaient, elles entreprendraient inévitablement de devenir « biologiquement » autres qu'elles ne sont dans la réalité historique. Nous supposerons qu'elles ne veulent pas de cet isolement intégral qui, de fait, serait aberrant dans le concert actuel des peuples européens, et que le problème qui les concerne se ramène exactement à ceci : *les deux communautés qui forment la population belge ont un minimum de caractères distinctifs qu'elles désirent sauvegarder et utiliser pour augmenter chacune leurs chances, tout en sauvegardant l'existence d'une population belge dont les chances seraient accrues dans la compétition mondiale.* Je pense que cela formule bien la question telle qu'elle se pose avec ses composantes culturelles et économiques.

Il est évident que les deux communautés parviendraient très difficilement à trouver un statut qui assurerait leur persistance dans un même cadre

général, si les différences entre les deux ne portaient que sur des variantes même importantes de l'énumération présentée ci-dessus pour diagnostiquer la population belge. C'est bien simple, quelques siècles d'histoire moderne auraient suffi à homogénéiser les phénotypes plus efficacement encore qu'ils n'ont permis le mélange des génotypes distincts au V^e siècle. Si les deux communautés restent distinctes et se posent des problèmes de voisinage, c'est précisément parce qu'elles diffèrent de plus par des caractères très marqués qu'on désigne habituellement par l'expression lapidaire « *différence de langue* »

C'est vrai et combien banal, la différence la plus nette entre les Wallons et les Flamands est que les premiers parlent le français, les seconds le néerlandais, que les patois des premiers sont des patois wallons de caractère roman, les patois des seconds étant des patois flamands de caractère germanique. Les uns et les autres sont attachés à cette situation et cela paraît un mobile suffisant pour qu'ils prennent certaines attitudes. Mais vraiment, peut-on attribuer une importance si grande à des différences de langue ? Il s'agit d'un seul caractère, si on se fonde sur lui pour orienter la solution à un problème humain local, ne commet-on pas l'erreur des typologistes normatifs consistant à méconnaître les autres critères de la diversité ?

L'ANTITHÈSE

Dans un article publié naguère dans *La Gauche*, H. Van Antwerpen (1) exprime d'une façon que je tiens pour exemplaire, des vues défendues par de nombreux hommes intelligents et que je tiens aussi pour l'antithèse de ce qu'on est en droit de penser, du point de vue scientifique. Je le cite :

« Il convient, sans aucun doute, de rejeter le nationalisme culturel. Les vraies valeurs ne sont pas linguistiques mais morales. Il est plus important pour un individu d'être catholique ou protestant, croyant ou athée, conservateur ou progressiste que d'être flamand ou wallon. Le bourgeois flamand est plus près du bourgeois français ou allemand que de l'ouvrier flamand. Sartre est plus proche de Kafka que de Racine. Mais l'individu ne peut exprimer ses valeurs que dans la ou les langues qu'il parle... »

On sait que cette façon de voir les choses est particulièrement prisee dans nos milieux qui interprètent l'humanité contemporaine comme divisée essentiellement par la lutte des classes mais aussi par ceux qui voient le monde divisé en chrétiens et athées, en fidèles et infidèles, en une minorité de gens intelligents opposés à une foule stupide, etc. Rien que cette énumération suffit à rappeler que les individus et les communautés sont des mosaïques naturelles de caractères parmi lesquels il est impossible de discerner un critère plus transcendant qu'un autre sans adopter immédiatement un système donné de valeurs. L'option étant faite, on en vient ainsi à croire à son système et à le laisser conditionner toutes ses opinions. Le mode de penser typologique est en marche et on confond tout. C'est ce que fait H. Van Antwerpen dont tout le raisonnement est suspendu aux sens donnés à des mots comme « vraies valeurs », « plus important », « plus près » et « plus proche ».

(1) **Problèmes linguistiques bruxellois** (*La Gauche*, 3, N° 28, 11 juillet 1959). Cet article comporte différentes autres prises de position qui sont parfaitement correctes, d'autres qui peuvent faire l'objet de controverses, et de toutes manières son sujet est hors de propos ici.

Oui, il y a la lutte des classes et la solidarité ouvrière internationale et ainsi l'ouvrier flamand est peut-être plus près de l'ouvrier japonais que du bourgeois flamand si on prend en considération le statut socio-économique et les aspirations des uns et des autres. Oui, Sartre est plus proche de Kafka que de Racine par ses idées et surtout par ses coordonnées chronologiques. Les savants qui étudient une même question sont bien plus encore proches l'un de l'autre, et conscients qu'ils forment une famille qui ne s'embarrasse pas des frontières ; cela n'empêche que chacun se trouve attaché à une communauté locale bien définie et diffère de ses collègues étrangers par l'enseignement reçu, les appartenances philosophiques et politiques, les habitudes, les moyens et les devoirs d'Etat. Les plus grands savants ont toujours concilié aisément leurs soucis d'internationalisation et leur patriotisme. L'histoire du XX^e siècle a démontré que s'il faut choisir entre l'internationalisme intransigeant et le devoir patriotique, c'est presque toujours le dernier qui l'emporte, chez les savants comme chez les ouvriers.

LA THESE

Un ouvrier flamand ou wallon est un être extraordinairement complexe qui n'habite pas n'importe où, qui ne travaille pas n'importe où ni pour n'importe qui, qui ne comprend pas n'importe qui, qui a une religion ou une morale bien caractérisée, qui se comporte d'une certaine façon, et qui au total est plus proche de son « patron bourgeois » que de n'importe quel ouvrier étranger par au moins 90 % des traits de sa personnalité.

L'ouvrier a une influence sur le bourgeois de son pays, et celui-ci a une influence sur lui. L'un et l'autre peuvent changer de classe sociale, ou du moins avoir un enfant qui effectue ce changement. Si l'ouvrier s'oppose à son patron, en vient à le combattre, c'est bien parce que son patron est près de lui : on n'est pas l'ennemi d'un inconnu inaccessible.

Ayant pris conscience de ce que son sort est plus ou moins comparable à celui des autres ouvriers, le prolétaire de nos régions a répondu enthousiaste à l'appel « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* ». Le déclenchement de la guerre en 1914 a démontré l'échec de cette formule qui reste un rêve vain si les prolétaires de chaque pays n'imposent pas sur place, à leurs propres gouvernements, les systèmes qui rendent les aventures militaires impossibles. Il est bien évident qu'un mouvement d'idées gagne en faisant tache d'huile dans tous les pays et qu'il faut rechercher les associations, promouvoir les organismes qui peuvent entraîner la solidarité par dessus les frontières. Cela ne dispense pas chaque mouvement d'agir dans son secteur et d'adapter son action en fonction des circonstances locales. Une grève de millions d'ouvriers américains n'aurait pu faire obstacle à la Loi Unique combattue par les syndicats belges. Une grève de tous les ouvriers d'Europe en faveur de la paix en Algérie serait inopportune si le mouvement n'était commencé et bien conduit en France d'abord.

En termes de biologie évolutive, on dirait que *l'ouvrier wallon est l'analogue d'un ouvrier flamand ou d'un ouvrier quelconque*, parce qu'il remplit les mêmes fonctions et se trouve devant des problèmes semblables. *Mais il n'est pas l'homologue des autres ouvriers* : l'homologie biologique suppose la communauté d'origine et l'identité pour un plus grand nombre de caractères fondamentaux.

Tous les Wallons se distinguent des autres Belges par l'usage qu'ils

ont du français et de certains patois romans ou des réminiscences de ceux-ci. Voilà bien un caractère qui n'a pas d'incidence nécessaire sur les problèmes de classes sociales limités à leurs aspects élémentaires. Néanmoins, ce caractère est suffisamment discriminant pour que le remplacement d'un ouvrier wallon par un ouvrier flamand entraîne inévitablement un ensemble de difficultés. Il est vrai que ces difficultés se trouvent progressivement résolues dans les processus d'assimilation dans un milieu humain différent mais non totalement étranger. Il est vrai que ces phénomènes engagent les hommes à mieux se tolérer mutuellement. Cela n'empêche que le Flamand qui vient travailler en Wallonie rencontre une barrière linguistique suffisante pour que *tout le monde* rejette d'instinct l'idée qu'il suffirait de multiplier les introductions d'ouvriers flamands en Wallonie pour compenser les effets de la dénatalité wallonne.

La langue est certes un instrument pour s'exprimer, mais c'est bien plus encore.

Le langage à vocabulaire étendu est un des phénomènes capitaux de l'évolution humaine, l'une des acquisitions sans laquelle il n'y aurait pas d'hommes civilisés. Théoriquement (du point de vue biologique), cette acquisition aurait pu rester unique comme le mode de se déplacer en station érigée est resté constant à travers les transformations de l'*Homo sapiens*. Or elle s'est différenciée en suivant des processus de spécialisation, d'adaptation, de sélection, d'hybridation, de changements fortuits et d'isolement géographique, c'est-à-dire en suivant des processus identiques à toutes les transformations évolutives de la vie terrestre (les philologues sont des biologistes qui s'ignorent). Les langues ainsi diversifiées en catégories qu'on peut hiérarchiser comme en systématique évolutive, ont à leur tour influencé profondément l'évolution des peuples et créé entre eux des barrières naturelles complémentaires. Il est assez naïf de croire qu'il s'agit là d'un phénomène peu important, secondaire pour les classes sociales ou les individus.

Oh certes, je sais bien qu'un certain nombre d'utopiques typologistes imaginent que tout irait mieux sur la terre si on n'y parlait qu'une seule langue, au besoin inventée artificiellement ! Il y a toujours des gens pour qui la diversité naturelle est insupportable et qui ne se trouveraient satisfaits que si on parvenait à peupler la terre d'une race d'hommes tous les mêmes, sélectionnés comme une race idéale d'animaux domestiques. D'abord il n'est pas du tout sûr que les individus ainsi homogénéisés seraient plus pacifiques que maintenant. En outre ce rêve n'a aucune chance d'être réalisé ni par la persuasion, ni par la contrainte, même pas au sein de cette catégorie pacifique, internationaliste et en relations personnelles continues, constituée par les savants (1). Ce n'est point parce que deux hommes ou deux peuples ne se comprennent pas qu'ils se battent. Sur le plan individuel, l'usage et l'apprentissage des langues obéit à une loi de nécessité. On se rencontre une fois et on ne se comprend pas ? C'est fort simple, on n'a rien à se dire non plus ; ou on parvient à se dire quelque chose n'importe comment ou à l'aide d'un interprète. On se rencontre souvent et on a des choses à se dire ? Eh bien on apprend la langue les uns des autres. C'est ainsi que les paysans d'Aubel vont au marché et y font leurs affaires en se servant alternativement du français, du wallon, du flamand, de l'allemand et de toutes leurs variétés. Les

(1) Je développe mes idées sur ce thème dans : « *Réflexions sur les chances des zoologistes de l'Europe occidentale* » (Natura Mosana Vol. 14 n° 1/2, 1961).

Belges se comprendraient bien mieux et s'entendraient surtout bien plus facilement si la décision d'apprendre une langue était laissée davantage à la discrétion des individus et des circonstances. On a vexé jadis les Flamands en leur faisant miroiter l'idéal d'un pays unilingue français. On a ensuite provoqué des réactions anti-flamandes de Wallons qui ont appris le flamand n'en ayant pas ressenti la nécessité et s'apercevant plus tard qu'ils n'en ont point l'usage.

La langue n'est pas qu'un instrument d'expression, c'est aussi une musique avec tout ce que cela implique. On méconnaît souvent que l'homme est un être autant auditif que visuel. Ses perceptions auditives ont une importance déterminante sur ses idées, sa personnalité, ses façons d'agir. L'intonation des mots et des phrases, la musicalité et la sonorité des langues ont d'autant plus de signification dans le cas qui nous occupe qu'il est donné à tout le monde de constater que les langues romanes ont une musicalité et une sonorité vraiment différentes de celles des langues germaniques et singulièrement du flamand.

Et encore : la langue est une clef qui donne accès à une culture caractéristique. Un raisonnement typologique nous assurera encore qu'il n'y a qu'une seule culture universelle. Pas du tout, il existe de fait une multitude de cultures, chacune contribuant à sa façon à enrichir le patrimoine commun de l'humanité mais chacune gardant ses attaches, son territoire, son système de valeurs. Pour distiller des contributions universelles, il faut une matière première, un alambic et un distillateur, et les meilleurs produits de la distillation ont toujours une marque d'origine et restent inimitables. Il en va de même pour la quintessence des produits culturels. Ainsi, celui qui a directement accès à une culture profite directement de toutes les formes de la pensée et de l'émotion exprimées par ce qui lui est accessible dans le parler populaire, les dictons, les chansons, les blagues, la littérature journalistique, les essais de toute valeur et les perles des belles-lettres. Beaucoup d'hommes n'ont pas accès à grand chose dans le dernier terme de l'énumération, cela ne change rien. Ne croyons surtout pas qu'il nous est permis de dissocier dans une culture ce qui nous attire et ce qui nous déplaît. La thèse et l'antithèse sont nécessaires au même tout. Le mauvais goût des uns attise le bon goût des autres. Le conservatisme excite le progressisme qui serait autrement dans une culture donnée si le conservatisme y était différent. La littérature française apporte en bloc Bossuet et Voltaire, Mallarmé et Zola, Sartre et Bernanos. Elle est d'ailleurs inséparable aussi de son lointain passé, ainsi que de toute l'histoire des idées et des arts qui s'est écrite parallèlement. Evidemment, chacun de nous choisit, défend ses préférences, mais le monument se représente massif aux options de nos enfants comme aux regards du monde.

La culture édiflée à partir d'une langue commune constitue enfin le système de référence normal, nécessaire, pour ceux à qui il est donné de prendre contact avec d'autres cultures et de les assimiler. Imagine-t-on un critique littéraire wallon qui, spécialisé dans l'étude de la littérature anglaise, déclarerait qu'il n'a point usage de la littérature française et n'appartient plus au monde culturel français ? A ce propos, soulignons qu'il est vraiment exceptionnel qu'un homme participe également à deux cultures, parle également bien deux langues, conçoive aussi bien dans l'une que dans l'autre. Ces exceptions existent et on peut souhaiter qu'elles deviennent plus nombreuses. Toutefois la plupart des hommes n'ont pas les qualités qui le permettent. Quiconque a fait l'effort d'essayer de s'assimiler la littérature anglaise ou la

littérature allemande reconnaîtra que c'est difficile, presque irréalisable. Il y a cependant des bluffeurs, il y en a beaucoup parmi ceux qui se donnent en exemples, se présentant comme des Belges idéalement bilingues, aussi à leur aise en français qu'en flamand. La condition normale, c'est-à-dire moyenne des hommes, c'est qu'ils peuvent s'insérer plus ou moins heureusement dans une culture, pas dans deux.

Quand on dit que les Wallons diffèrent des Flamands par la langue, on n'énonce donc pas une différence aussi simple que lorsqu'on dit que tel peuple a les cheveux noirs, tel autre les ayant blonds. En réalité, *la différence de langue signifie un ensemble de caractères distinctifs, tous phénotypiques, mais tous fondamentaux, si bien qu'on doit réellement parler de communautés biologiquement différentes* (1).

La situation paraît se compliquer par le fait que la langue des Wallons est précisément celle d'un grand pays voisin et que la culture des Wallons est partie intégrante de la culture française. Il est donc évident que par un ensemble important de caractères, les Wallons sont des Français, et beaucoup plus semblables aux Français qu'aux Flamands. A partir de cette observation et en donnant une valeur primordiale aux caractères en question, on peut défendre l'idée qu'il serait plus logique d'annexer la Wallonie à la France et d'annexer la Flandre à la Hollande. La question n'est pas savoir si cette idée est condamnable pour incivisme (raisonnement typologique), mais bien de savoir si ses prémisses sont conformes à la réalité (point de vue biologique) et si ses conséquences seraient en harmonie avec cette réalité et avec la volonté et le bien-être des parties intéressées (point de vue qu'on pourrait appeler « médical » ou de « biologie appliquée »).

Rappelons-le, une communauté est une mosaïque caractérisée par une multitude de traits distinctifs fort divers, tous indispensables à la construction de la mosaïque. La communauté wallonne est bien dans ce cas. Décider de son sort en insistant sur son appartenance à la culture française impliquerait qu'on attribue une valeur déterminante à une série de caractères choisis arbitrairement, et qu'on minimise d'autres séries de caractères qu'on n'a aucune raison de tenir pour accessoires (traits distinctifs figurant dans la diagnose des Belges, réalité de l'Etat Belge, un ensemble de faits historiques, économiques, sociaux, etc...). Au surplus, il y a en Belgique une minorité importante d'individus intermédiaires et un nombre difficilement calculable d'individus pour qui les faits culturels sont plus ou moins secondaires et notoirement moins significatifs que les faits économiques, etc. On ne peut décrire la réalité en soustrayant ces faits.

Bien sûr, l'histoire nous apprend que des communautés en arrivent facilement à s'engager dans des processus révolutionnaires qui changent leurs destinées et résorbent les faits de minorité. Chacun prend le droit de décider

(1) Dans le langage courant on désigne souvent des communautés à ce point différentes par des mots tels que « peuples » ou « nations ». Je n'ai aucune objection à formuler à ce propos. Je me suis abstenu de les utiliser dans cet exposé parce que j'ai tenu à conserver le vocabulaire descriptif des spécialistes de la biologie des populations. Il était inopportun de provoquer des discussions au sujet des sens manifestement différents donnés à « peuples » et à « nation » dans le langage courant et dans celui des juristes.

en l'occurrence si un tel processus lui plaît ou lui déplaît. Les circonstances peuvent faire pression sur les communautés pour qu'elles s'engagent ainsi. Le problème devient moral et sort de son cadre. Toutefois, je reste dans les limites permises par mon point de vue en observant que la réalité complète oblige de souligner que de toutes façons, le problème qui se posera toujours à la Wallonie est celui de ses relations avec la France *mais aussi avec la Flandre* et avec la capitale qu'elle a laissée s'hypertrophier. Le rattachement de la Wallonie à la France ne résoudrait qu'un problème, il en créerait une remarquable série de nouveaux dont l'opportunité peut être mise en doute. Enfin *la volonté des parties intéressées est visiblement opposée à ce genre de solution* : beaucoup affirment qu'il n'en résulterait aucun bien-être de plus. Même du point de vue purement culturel, aucune loi naturelle ne prescrit que les communautés de même culture doivent constituer un seul grand Etat. On peut se demander s'il n'est pas au contraire préférable pour une culture qui a l'importance de la culture française d'associer les productions indépendantes de plusieurs communautés politiquement séparées.

Le problème des communautés qui composent la Belgique doit donc être résolu au sein du cadre belge. Cette opinion étant faite, il reste à trouver une formule qui réalise le compromis souhaité.

**

L'étude qui précède devrait inspirer des recherches plus approfondies qui mettraient mieux en évidence les caractères systématiques fondamentaux des Belges, des Wallons et des Flamands. Elle suffit cependant déjà à faire distinguer clairement que *le système structurel de la Belgique actuelle ne reconnaît ni la réalité d'une communauté wallonne, ni celle d'une communauté flamande*. Basé sur une conception typologiquement fautive, il comporte la division du pays en neuf provinces dont les limites sont absolument arbitraires ; il ne prévoit aucune forme de pouvoir exercé au nom des communautés naturelles.

La centralisation et les usages administratifs ont abouti à développer un pouvoir de droit et une troisième communauté installée à Bruxelles, qui s'éloigne de plus en plus, à tous points de vue, de chacune des communautés intégrantes initiales. Tous les dialogues nécessaires pour un bon voisinage se font, non pas entre les deux communautés, mais au niveau du pouvoir central variablement constitué mais qui sert à la fois d'arbitre et de partie intéressée ; les deux communautés ont été conduites non pas à se développer harmonieusement chacune, mais à permettre la réalisation spectaculaire de deux excroissances : le Congo qui a fait faillite et la Capitale qui s'est hypertrophiée ; les deux n'ont jamais vraiment répondu aux vœux des communautés mises à contribution.

La communauté flamande étant devenue numériquement supérieure, la communauté wallonne en est devenue dépendante et l'équilibre n'est habituellement recherché qu'en accordant plus d'importance encore aux émanations de la centralisation. Il est notoire, par exemple, que les aspects culturels qui tracassent le plus beaucoup de nos hommes politiques ont pour objet non pas le développement culturel des villes wallonnes et des villes flamandes, mais le sort linguistique des Wallons et des Flamands qui les quittent pour aller s'établir, trop nombreux, à Bruxelles...

**

Pour qui observe les phénomènes humains avec la sérénité et la curiosité d'un biologiste, il est donc certain que le problème des relations de voisinage entre Wallons et Flamands n'est pas neuf, ni secondaire, ni embarrassé de considérations racistes ou étroitement particularistes. C'est un problème permanent auquel la constitution de la Belgique n'a pas apporté une solution satisfaisante, les conquêtes sociales obtenues par le socialisme jusqu'ici non plus.

En fin de compte, l'alternative comporte trois termes possibles dans le climat et les circonstances actuelles :

Ou bien les Belges opteront pour la suppression définitive de leurs communautés et transformeront leurs provinces en une immense banlieue résidentielle et touristique.

Ou bien ils laisseront les deux communautés jouer au plus fort jusqu'au moment où l'une d'elles asservira l'autre dans une nouvelle expérience de colonisation.

Ou bien ils changeront radicalement les structures internes de leur Etat en adoptant une formule fédérale.

Les socialistes wallons ont choisi la troisième issue. C'était bien leur droit.